



photo : @studiosvalerian

BULLETIN MUNICIPAL

Chères Lasseillaises, chers Lasseillais,



Dix-huit mois déjà que la Covid conditionne nos existences. Difficile de faire l'impasse sur ce sujet tant dans notre quotidien les mesures sanitaires nous contraignent. Pour autant, elles sont nécessaires. La vaccination contribue au recul des formes graves de la maladie. Je suis convaincu des bienfaits du progrès de la médecine qui nous permet aujourd'hui de vivre des jours meilleurs. Alors

Sommaire

LE MOT DU 1 ^{ER} ADJOINT	2
ÉCOLE	2
TRAVAUX	3
ENVIRONNEMENT	4/5
FESTIVITÉS/CÉRÉMONIES	6
COMMERCES	7
TRIBUNE OPPOSITION	7
FINANCES	8
ÉTAT CIVIL	8

vaccinez-vous contre la Covid.
La Municipalité, comme beaucoup d'anonymes, ont oeuvré durant cette période pour faciliter le quotidien. Ils ont mené avec beaucoup de difficulté des animations, des actions de solidarité, et contribué au fonctionnement des services publics, notamment celui de l'école communale.
Soyez assurés que vos élus répondront toujours présents pour être à votre écoute et vous servir au mieux. Inversement, je sais pouvoir compter sur vous pour que le moment venu, ensemble, nous nous engageons dans un combat collectif contre le projet éolien de Banyuls-dels-Aspres et de Brouilla. Vous le constaterez à la lecture de ce bulletin municipal, l'action municipale continue.
C'est en mon nom et en celui de l'ensemble du conseil municipal que je vous souhaite un bel été à vous toutes et tous ainsi qu'à vos proches.

Contacts

• MAIRIE

30, Avenue de la Mairie

Tél : 04.68.21.72.05

Mail : mairie@saintjeanlasseille.fr

• POLICE MUNICIPALE

Tél : 07.50.65.45.47

Mail : pm@saintjeanlasseille.fr

Le Maire, Monsieur Philippe XANCHO

Le mot du 1^{er} Adjoint

Monsieur Jean BOBO, délégué à la Communication et aux Affaires Scolaires

Cette année scolaire aura été marquée de bout en bout par le scea des mesures sanitaires qui auront contraint les élèves, les enseignants et la Municipalité à devoir faire preuve d'une grande adaptabilité. Je remercie vivement tous les professionnels, qu'ils soient professeurs des écoles ou agents communaux, pour leur implication quotidienne. Je sais qu'ils ont tous agi du mieux qu'ils ont pu pour atténuer pénibilité et l'exigence des protocoles sanitaires qui se sont succédés toute l'année. J'espère sincèrement que le mois de septembre marquera le retour d'une scolarité plus ordinaire et permettra aux nombreux projets à venir de prendre vie. Je peux d'ores et déjà m'engager pour vous dire que la Municipalité financera, pour les classes de cycle 3, une séquence de natation à la piscine de Thuir. Il en sera de même pour l'initiation au catalan qui continuera d'être proposée à nos jeunes élèves. Tout comme nous apporterons notre aide aux projets pédagogiques qui contribuent à éveiller et à ouvrir sur le monde nos écoliers. **Très bel été à vous tous !**



la

École

> Rentrée scolaire

136 élèves feront leur rentrée cette année. Au regard de ces effectifs à la baisse, la DSDEN a décidé de supprimer un poste d'enseignant. Même si nous pouvons comprendre la logique qui sous-tend une telle décision, nous ne pouvons que la regretter. L'école communale sera donc composée de 4 classes d'élémentaires et de 2 classes de maternelles. Malgré la baisse des effectifs, la Municipalité continuera d'assurer la présence d'une ATSEM auprès de chaque classe de maternelle.

> Cour de l'école

La cour a été dotée pendant l'hiver de structures de rangement supplémentaires afin de faciliter la sortie des vélos si chers aux tout-petits. Des jeux de cour ont également été peints par les agents communaux.

> Départ à la retraite et prise de fonction

Madame Simone MOLINER, Directrice de l'école communale, a pris sa retraite en cette fin d'année. Nous la remercions d'avoir accompagné et encadré les nombreuses générations d'élèves qui se seront succédées. Nous lui souhaitons le meilleur pour cette nouvelle vie qui commence.

Suite au mouvement départemental 2021, c'est **Madame Isabelle AMSELLEM** qui assurera les fonctions de direction à l'école Georges Riera. Nous étant déjà rencontrés pour préparer la future rentrée, nous oeuvrerons mutuellement dans nos prérogatives respectives pour permettre à notre école d'être dynamique, ambitieuse et porteuse de projets qui permettront la réussite de tous nos élèves.



Comme il est de tradition, chaque élève de CM2 s'est vu remettre par Monsieur le Maire et le 1er Adjoint une bande dessinée consacrée à la mythologie grecque. Tous nos vœux de réussite à nos futurs collégiens, accompagnés, n'en doutons pas, par la sagesse d'Athéna !



Renforcer la sécurité routière

Afin de garantir la sécurité routière, les agents du service technique entretiennent régulièrement la voirie, notamment pour combler les nids de poule et rafraîchir le marquage au sol. Avec l'aide de la Communauté de Communes des Aspres, un miroir a également été installé au croisement entre la Rue des Albères et l'Avenue de Brouilla.



Aménagement de l'Avenue de Brouilla

L'insécurité aux abords de l'école nous a conduits à implanter un nouvel arrêt de bus desservant le

collège et les lycées de secteurs. Après de longues concertations avec les services des transports et des routes, le choix s'est porté sur l'Avenue de Brouilla. Afin de renforcer la sécurité, les balises de



signalisation en plastique ont été

remplacées par une écluse en béton avec coussin ralentisseur et signalisation lumineuse à LED.

Nous vous rappelons qu'il convient de respecter les consignes suivantes : attendre du bon côté de la chaussée, s'éloigner du bord du trottoir et ne pas traverser le bus quand le bus arrive.

Quelques chiffres :

Pérénisation de l'écluse routière : 12 533,55 €

Quai bus : 16 333,08€

Abri bus : 3 079,80 €

> Lotissement Mas de la Cabane

Les travaux de la 2ème tranche du lotissement "Mas de la Cabane" ont débuté. Le giratoire est terminé, et offre ainsi à Saint-Jean-Lasseille une véritable entrée de ville. Sa végétalisation est à l'étude.



> City-stade : pose d'un filet et d'un tourniquet

Après sa clôture, le bassin de rétention du city est désormais équipé d'un filet empêchant les ballons de se retrouver à l'intérieur. Nous rappelons à tous que l'accès au bassin de rétention est strictement interdit. Un tourniquet a été installé à l'entrée du city-stade afin que les véhicules à moteur ne puissent plus y pénétrer.



Rénovation du Gymnase et création salles d'activités

Porté par la Communauté de Communes des Aspres, à la demande de la Commune, le projet de réhabilitation et d'extension du gymnase suit son cours.

La phase d'avant projet est terminée, et a été validée par les commissions "Travaux" et "Urbanisme" de la Commune. L'appel d'offres est en cours de rédaction et les travaux devraient débuter en 2022. Un beau projet qui offrira toutes les salles nécessaires pour les écoliers, les associations sportives et culturelles et le Point d'Information Jeunesse.

> Travaux à venir

- Rénovation énergétique des bâtiments scolaires (isolation thermique par l'extérieur) et remplacement des boiseries
- Suite des travaux de rénovation de la Mairie
- Réagencement de la plonge du restaurant scolaire

LE MOT de Sylvie CINQUILLI*Conseillère municipale, déléguée à l'Environnement*

L'environnement est au cœur du projet porté par la Municipalité, et elle est une préoccupation essentielle des habitants du village. Engagée au sein du Conseil Municipal et en charge des questions environnementales, je défends l'idée que l'écologie est l'affaire de tous et qu'il n'y a pas, dans ce domaine, de petites actions. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le samedi 18 septembre 2021 pour participer, pour la 2ème année, à la Journée mondiale du nettoyage de la planète.



Municipalité a décidé de demander la certification Objectif Zéro Phyto. Cette démarche engagée par la Commune demande que nous reconsidérons collectivement la place de la végétation dans le village. Nous devons apprendre à changer le regard que nous portions autrefois sur les herbes dites « mauvaises ». Ces herbes, plus hautes et plus fournies au sein de nos espaces verts ou autour de nos arbres, témoignent de l'absence de pesticides, absence aussi bénéfique pour la faune et la flore que pour notre santé. Ces végétaux plus grands limitent la pollution et abaissent la température : ils contribuent donc à une meilleure qualité de l'air et à rafraîchir l'atmosphère. Ils favorisent également la venue

Depuis des années, la Commune n'utilise plus de pesticides. Afin de rendre visibles ces pratiques vertueuses et de les promouvoir,

d'insectes pollinisateurs, donc la biodiversité. Ils participent à un paysage plus agréable qu'un sol bétonné et améliorent le cadre de vie. Laisser quelques herbes sur les trottoirs est le fruit d'une



"Je défends l'idée que l'écologie est l'affaire de tous et qu'il n'y a pas, dans ce domaine, de petites actions."

vraie réflexion.

Il est bien évident que les herbes gênant la visibilité des routes sont coupées régulièrement. Les espaces fréquentés font l'objet d'un grand soin par les agents communaux. La stratégie de gestion des espaces verts est donc différenciée en fonction des zones à entretenir. Nous sensibiliserons régulièrement la population sur cette démarche écologique au sein de notre commune : exposition, journée citoyenne de désherbage, fleurissement, rencontres...

Fleurissons le village !



J'en profite pour vous informer de la création de la toute jeune association La Fleurisseuse (facebook : La Fleurisseuse).

Elle a pour objectif de fleurir le cimetière et le village sur le principe de dons, d'échanges, de boutures...

Une très belle initiative que nous ne pouvons qu'encourager !

C'est grâce à cette association que la Mairie a initié des composteurs dans le cimetière.

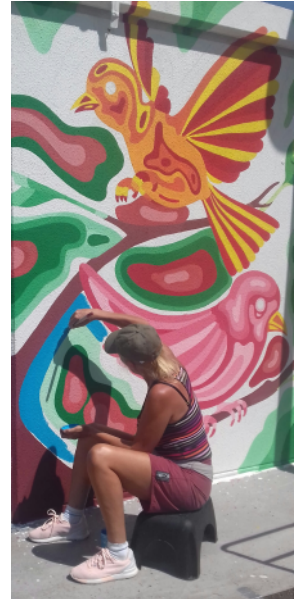
Environnement



Embellir notre cadre de vie

Transformen les objets du quotidien

La Commune a décidé d'embellir notre beau village, de préserver la biodiversité, d'informer et d'impliquer les habitants du village dans une démarche écologique, pédagogique et non culpabilisante. Nous avons décidé d'embellir tout au long du mandat les postes de transformation. Portée par la Municipalité, une convention entre le SYDEEL 66, Enedis et la Commune a permis, dès cette année, de mettre en esthétique le poste «rue des Rouges Gorges». Guidée par le regard expert de Mme Duxans-Larchevêque Elisabeth, artiste peintre auteure du village et bénévole, l'orientation choisie par la Commune est de faire de chaque poste de transformation un bijou d'art à part entière. Ainsi, les différents postes seront peints et se couvriront d'une thématique en lien avec leur environnement. Choisie par le Conseil Municipal, cette fresque colorée et bucolique a conquis la majorité des élus. Elle amène déjà de beaux sourires sur les visages des passants. La Municipalité a voulu reconnaître le travail remarquable de Mme Duxans-Larchevêque en votant à l'unanimité une gratification de 500€.



Contre le projet éolien

Comme vous le savez sans doute tous, les communes de Brouilla et de Banyuls-dels-Aspres portent un projet d'implantation de 6 éoliennes. Je ne reviendrai pas ici sur les nuisances multiples qu'il va générer et que vous

connaissez déjà, mais plutôt sur l'aberration de sa localisation. La Municipalité est bien évidemment favorable au principe des énergies vertes, mais est-ce aux communes, dont les territoires sont parmi les plus restreints, de porter ces projets ? Ne vaudrait-il pas mieux densifier les parcs éoliens déjà existants plutôt que de dégrader des paysages jusque-là préservés ?

Le projet actuel va à l'encontre de la cohérence

territoriale et nous montre clairement qu'il est temps de transférer la compétence Énergie à une autre échelle décisionnaire afin de ne pas subir les décisions unilatérales de quelques élus locaux.

Le Conseil Municipal a déposé une motion contre ce projet. Associés au collectif No Voltaran de Brouilla et à l'association Le Vent Tourne 66, nous œuvrons afin qu'il échoue. Pour recevoir des informations ou pour participer aux collectifs, vous pouvez les contacter à cnovoltaran@gmail.com ou sur leurs pages facebook. Une pétition contre ce projet est à signer en mairie ou bien sur le site <https://adoizon.wixsite.com/le-vent-tourne>. L'Assemblée générale de l'association Le Vent Tourne 66 aura lieu début septembre à Saint-Jean-Lasseille.



Festivités & Célébrations

Après des mois de restrictions sanitaires, la Municipalité est heureuse de voir la vie associative, sportive et culturelle reprendre de l'activité, et espère que ce n'est que le début !



COLLECTE DE SANG

COMMUNE
CONVENTIONNÉE
ÉTABLISSEMENT
FRANÇAIS DU SANG



La première collecte de sang de l'année s'est tenue le vendredi 16 avril 2021 à la salle Marcel Cazeilles. Grâce à la participation de tous les donateurs, 53 poches ont pu être collectées.

Prochain RDV : **Vendredi 27 Août 2021 de 15h00 à 19h30** à la salle Marcel Cazeilles. Nous comptons sur vous !

> Cérémonies mémorielles

Le devoir de mémoire étant indispensable, il était important pour la Municipalité de maintenir les cérémonies de commémoration du 8 mai et du 18 juin. Suivant les recommandations de la Préfecture dues au contexte sanitaire, celles-ci se sont donc déroulées dans un format restreint.



photo : @studiosvalerian

> Festivités du 14 Juillet

La levée des restrictions sanitaires a permis à la Municipalité de réunir les lassoillaises et les lassoillais à l'occasion de la Fête Nationale du 14 Juillet. La traditionnelle cérémonie s'est tenue comme à son habitude : discours de Monsieur le Maire, dépôt de gerbe, remise de récompenses aux jeunes lauréats et apéritif.

En soirée, tous ont pu profiter d'un repas et d'une animation musicale proposée par le groupe EOL2. Suite à une décision préfectorale du 13 juillet, le feu d'artifice n'a malheureusement pas pu être tiré. La buvette a été tenue par l'association de la bibliothèque. Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette belle journée.

> Association Partage & Loisirs Lassoillais

Pour la deuxième année consécutive, l'association Partage et Loisirs Lassoillais a mis la Saint Valentin à l'honneur. De multiples coeurs faits



main sont apparus dans le village. La Municipalité les remercie chaleureusement pour cette jolie action.

> Cinémaginaire enfin de retour au village !

Petits et grands ont eu le plaisir de retrouver le Cinémaginaire, avec la projection de 2 films :



- **Adieu les cons**
- **Les Croods 2**

**RENCONTRE AVEC
Monsieur Ulrich LECAUDEY ~ Conseil & Patrimoine**

**Nous avons décidé, dans ce 6ème numéro, de donner la parole à
Ulrick LECAUDEY, dont l'entreprise de conseils est
implantée à Saint-Jean-Lasseille.**



Pourquoi avoir choisi d'installer votre siège social à Saint-Jean-Lasseille, en milieu rural, plutôt qu'à Perpignan ?

Ce choix s'est imposé tout naturellement. J'ai emménagé à Saint-Jean-Lasseille en 2016 et j'ai découvert un village magnifique entouré par la nature. Ce calme et cette tranquillité m'apportent une sérénité dans ma vie personnelle et professionnelle.

En quoi consiste votre activité ?

Je suis Conseiller en investissements financiers et en gestion de patrimoine. La France est un pays où la pression fiscale est importante. Je conseille et j'apporte un accompagnement privilégié à toutes personnes qui souhaitent atteindre leurs objectifs de vie, comme pouvoir financer les études des enfants. Des clients souhaitent des conseils pour avoir des compléments de revenus immédiats au moment du départ à la retraite. Les impôts et la transmission de patrimoine sont des sujets récurrents.

Quel est le profil de vos clients ?

Ma volonté est de vouloir démocratiser la gestion de patrimoine. Il y a en France 33 millions d'épargnants et seulement 1 million de français sont conseillés par des professionnels du patrimoine. Afin de pouvoir aider tout le

monde, j'ai donc décidé d'offrir mes honoraires de conseils qui peuvent aller jusqu'à 2 000 € dans certains cas. Comment suis-je rémunéré ? C'est simple, je suis rémunéré au succès. En effet, ce sont les partenaires financiers et immobiliers qui me rétrocèdent une commission lorsqu'il y a une mise en place de solutions patrimoniales. Aujourd'hui, j'ai des clients qui ont accès à des solutions haut de gamme à partir de 50 € / mois.

Quel a été l'impact du COVID sur votre activité ?

Paradoxalement il est très positif. D'une part, les confinements ont permis aux français d'être à l'aise avec les visioconférences. Mes clients qui me recommandent à leurs entourages n'habitent pas toujours la région. Grâce à la visio, je conseille des clients partout en France avec ou sans confinement. D'autre part, la crise sanitaire de mars 2020 a mis le monde entier à l'arrêt et cela a eu un impact important sur les marchés financiers. Certaines personnes inquiètes se sont retrouvées seules et sans conseils. La recommandation a fait son effet et elles se sont dirigées vers mon cabinet. Lorsque je fais le point sur mon activité depuis l'apparition de la Covid, j'ai vu mon portefeuille clients augmenter.

Tél: 06-10-29-22-54

E-mail : lecaudey.patrimoine@gmail.com



Tribune de l'opposition

Lasseillais, Lasseillaises, Depuis plus d'un an, vos élus de l'opposition n'ont eu de cesse de vous représenter le plus fidèlement possible au sein des conseils municipaux et des différentes commissions municipales, avec comme seul mot d'ordre : l'intérêt général. Jeunesse, sécurité, environnement, social, opposition au projet éolien, aménagements de l'espace urbain, telles sont les thématiques sur lesquelles nous avons pris position.

Vous pouvez compter sur notre engagement sans failles.

Bien à vous.

Retrouvez-nous sur notre page Facebook :

Les élus de l'opposition-Vivons notre village-Saint Jean Lasseille



Finances communales

CHIFFRES CLÉS

RÉSULTATS 2020			
100 568 € Excédent de fonctionnement		5 022 € Déficit d'investissement	
BUDGET PRÉVISIONNEL 2021			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
550 919 € Charges courantes	125 284 € Résultat reporté	131 365 € Subventions d'équipement versées	237 354 € Dotations et subventions
467 260 € Charges de personnel	555 928 € Impôts	209 313 € Immobilisations corporelles et incorporelles	160 854 € Résultat reporté
29 000 € Intérêts d'emprunts	365 967 € Redevances et subventions	57 530 € Dettes	

Pour plus de détails, rdv sur le site www.saintjeanlasseille.fr

Un budget maîtrisé

Dans un contexte de crise sanitaire qui aura impacté les finances de la commune et entraîné des dépenses auxquelles il était impératif de faire face, ce nouveau budget a l'ambition de poursuivre son désendettement. C'est ainsi que sur les 411 423 € d'excédent cumulé à la fin de l'année 2020, 125 284 € ont été affectés à la section d'investissement. Aucun nouvel emprunt n'a été contracté. Voté à l'unanimité, tant par les élus du groupe majoritaire que par les élus de l'opposition, le taux d'imposition du non-bâti a été porté à 18,53 %, soit une augmentation de 0,94 point. La part communale du taux n'avait pas changé depuis plusieurs années. Mais compte tenu de la disparition échelonnée de la taxe d'habitation, qui autrefois était une recette majeure du budget de la commune, il était devenu nécessaire de le réviser. Ce budget reste ambitieux et permettra de rénover plusieurs bâtiments publics, comme deux salles de classe de l'école ou encore l'accueil de la mairie, avec toujours la volonté d'offrir aux Lasseillais de meilleurs services publics. Avec un budget de fonctionnement de 1 047 179 € et d'investissement de 398 209 €, Saint-Jean-Lasseille présente

un endettement moyen par habitant de 350 €, soit près de 300 € de moins que la moyenne des communes appartenant à la même strate.

CONTACTS UTILES

MAIRIE Tél : 04 68 21 72 05

mairie@saintjeanlasseille.fr

POLICE MUNICIPALE

Tél : 07 50 65 45 47

pm@saintjeanlasseille.fr

ÉCOLE Tél : 04 48 50 04 83

LA POSTE Tél : 04 48 50 04 84

apc@saintjeanlasseille.fr

BIBLIOTHÈQUE Tél : 04 68 21 72 05

CORRESPONDANTE INDÉPENDANT

Madame Martine

COSTECEQUE

Tél : 06 07 89 42 46

indepstjean@orange.fr

CC ASPRES Tél : 04 68 53 21 87

DÉCHÈTERIES

Trouillas Tél : 04 68 08 53 31

Thuir Tél : 04 68 53 30 36

CONTAINERS

Centre Technique CC ASPRES

Tél : 04 68 66 59 61

SAMU n°15 - Gendarmerie n°17

Pompiers n°18

NOUVEAUX HORAIRES SERVICES COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX

• MAIRIE

- Lundi : 15h - 19h
- Mardi / Jeudi : 10h - 12h / 15h - 18h
- Mercredi / Vendredi : 15h - 18h

• AGENCE POSTALE

- Du Lundi au Samedi : 8h30 - 12h

• PERMANENCES SÉCURITÉ

- Tous les lundis matins (uniquement sur RDV) : 9h - 12h

• PERMANENCES DU CCAS

- Tous les mercredis (sauf vacances scolaires) : 9h - 12h

• PERMANENCES ASSISTANTE SOCIALE

- 2ème, 3ème et 4ème mardis de chaque mois (uniquement sur RDV) : 9h - 12h
- 2ème et 4ème mercredis de chaque mois (RDV réservés au CCAS) : 9h - 12h

• PERMANENCES MAISON FRANCE SERVICES

- Dernier lundi de chaque mois : 15h - 18h

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- 4 naissances depuis le début de l'année 2021

MARIAGES

- Cédric ORTOLA et Pernelle HEQUET
- Norbert DESSORIS et Marie-Christine LANAU
- Noces d'émeraude : Manuel et Adeline MUNOZ

PACS

- Alexis LAMARRE et Hélène LAVIEVILLE
- Florent LIECHTY et Amélia RENARD

DÉCÈS

- Madeleine MOREL
- Marie LECAROTZ
- Denise AYATS
- Solange CUVELIER
- Philippe SHALGIAN
- Patrice LANGLOIS
- Pierre ANTONA
- Armand SOTERAS

